edilteco.com

XXLight®

MORTIER LÉGER PRÊT À L'EMPLOI
THERMO-ACOUSTIQUE & FIBRÉ 300 KG/M³



EDILTECO® France

PRÉSENTATION

XXLight® est un mortier léger en sac prêt à l'emploi, allégé par des billes de polystyrène vierge expansé à granulométrie contrôlée et enrobées de l'adjuvant E.I.A. (diamètre 2-3 mm). XXLight® est fibré et possède de hautes propriétés isolantes.



Application

Le mortier léger XXLight® est destiné à alléger les structures (gain de poids d'environ 88 % par rapport à des bétons traditionnels), à isoler et à traiter thermiquement et acoustiquement les différents types de supports existants dans les immeubles collectifs et les maisons individuelles en travaux neufs ou de rénovation, à réaliser tous supports de revêtement de sol, ravoirages isolants et sous-chapes, rattrapages de niveaux, formes de pentes, isolation thermique et acoustique aux bruits de chocs.

Avantages

- Collage direct du carrelage après 48 heures, sans ragréage.
- Léger : 300 kg/m³.
- Sac prêt à l'emploi de 70 litres.
- Fibré = suppression du treillis antifissuration.
- Pompable sur de longues distances et à grande hauteur.
- Bonne isolation thermique.
- Mise en œuvre simple et facile.
- Compatible avec tous les revêtements (cf. tableau de revêtement).
- Stable dans le temps.
- Qualité constante du mélange tout au long du chantier.

Conditionnement et stockage

- **Sac prêt à l'emploi :** 70 litres.
- **Poids :** 21 kg.
- **Palettisation :** 48 sacs.
- **Conservation :** 12 mois maximum sur palette, dans un endroit frais et sec, à l'abri du gel et de l'eau.

Caractéristiques techniques

- **Composition :** Agrégats légers de billes POLITERM® FEIN + liant hydraulique (ciment), inerte spécial, fibres et adjuvants.
- **Masse volumique :** 300 kg/m³.
- **Conductivité thermique λ :** 0,082 W/mK.
- **Résistance à la compression à 28 jours :** > 1,4 MPa.
- **Durabilité :** Imputrescible.
- **Réaction au feu :** A2 - s1, d0.
- **Affaiblissement acoustique aux bruits de chocs :** 15 dB en épaisseur 5 cm (estimation).
- **Résistance à la vapeur d'eau μ :** 9,7.
- **Humidité résiduelle après 28 jours :** < 2 %.
- **Épaisseur minimum :** 5 cm.
- **Épaisseur maximum :** pas de limite.
- **Température d'application :** + 5 °C et + 30 °C.

Consommation / rendement

Consommation au m³ : 13 sacs

Épaisseur en cm	Rendement au sac m²	Poids* au m² (kg)
5	1,40	15
6	1,17	18
7	1,00	21
8	0,88	24
10	0,70	30
20	0,35	60

* **Tolérance :** ± 15 %







MISE EN ŒUVRE

Le mortier léger XXLight® se met en œuvre facilement car il est parfaitement pompable sur de longues distances et à grande hauteur. Sa consistance mousseuse permet une application simple et efficace lors de la mise à niveau et la confection de supports de revêtement. Le mortier léger est prêt à recevoir directement un carrelage collé ou un autre revêtement. La mise en œuvre est similaire aux règles des NF D.T.U. 26-2.

Préparation du support

Tous les types de planchers ou supports peuvent recevoir le mortier léger XXLight® s'ils sont porteurs de la charge à mettre en œuvre et conformes à la NF D.T.U. 26-2.
Le plancher ou le support doivent être nettoyés des dépôts, des déchets, des pellicules de plâtre ou des autres matériaux provenant des travaux des différents corps d'état.
L'épaisseur minimum à mettre en œuvre est de 5 cm (pas de limite en épaisseur maximum), y compris au-delà de tout élément noyé dans le mortier léger XXLight® (gaines, canalisations, etc.).

Application

1/ Désolidarisation du support

Mettez en place une bande périphérique en matériaux résilients d'une épaisseur minimum de 3 mm dans tous les cas et de 5 mm en cas de plancher chauffant pour la désolidarisation en périphérie de la pièce et autour de tous les éléments entrant en contact avec le mortier léger (parois verticales, huisseries, canalisations, etc.).
Cette opération permet d'éviter les ponts phoniques et les fissurations, conformément aux NF D.T.U. en vigueur.
Lorsqu'il existe des joints de construction dans le support, ces joints doivent être prolongés dans le mortier léger. Outre les joints de construction du support, des joints de fractionnement sont exécutés tous les 25 m² et au plus tous les 8 mètres linéaires, à chaque angle saillant et montée d'escalier. Prévoyez des seuils de porte à chaque changement de pièce. Les règles-joints (type Piano Zéro®) permettent à la fois de réaliser les joints de fractionnement, les guides de dressage et les repères d'épaisseur pour une mise en place parfaitement plane.

2/ Pose non adhérente (désolidarisée du support)

Mettez en place sur toute la surface du support un film PE (polyéthylène) micro-perforé ou une sous-couche acoustique mince (SCAM) pour améliorer l'acoustique du support en réduisant les bruits de chocs (tous les autres produits d'interposition en plaques, rouleaux ou vrac ne sont pas acceptés (PSE, XPS, Laine de verre…)). Le film PE ou la SCAM doivent parfaitement suivre et épouser le support ainsi que les angles afin qu'il n'y ait pas d'air (vide) entre le support et ceux-ci.
Dans le cas de la mise en place d'une sous-couche acoustique mince (SCAM), l'épaisseur du mortier léger ne devra pas être inférieure à 5 cm pour une SCAM classée SC1 et de 8 cm pour une SCAM classée SC2 conformément à la NF D.T.U. 52.10 – NF P 61-203 « *Travaux de bâtiment - Mise en œuvre de sous-couches isolantes sous chape ou dalle flottantes et sous carrelage scellé* » Juin 2013.

3/ Pose adhérente (uniquement sur support béton)

Mettez impérativement un primaire d'accrochage (type Edilstik®) adapté en quantité suffisante.

4/ Mise en place des règles joints

Mettez en place vos règles joints à l'aide de plots de mortier. Si nécessaire, faites des petits plots pour éviter de trop réduire l'épaisseur du mortier léger.

5/ Positionnement du treillis

En cas de flexion du support, posez un panneau de treillis soudé maille 50 x 50 mm (ne mettez pas de dimensions supérieures) sur la surface à mettre en œuvre en veillant bien à ce que les plaques se chevauchent au moins d'une maille.
Placez des cales ou des plots de mortier sous le treillis de façon à ce qu'il soit ensuite bien pris au milieu du mortier léger (un treillis mal posé risque de créer des désordres).

6/ Chauffage par le sol

Ne recouvrez pas un chauffage par le sol avec le mortier léger XXLight®. Cette application empêcherait la bonne diffusion de la chaleur. Placé en dessous, le mortier léger XXLight®, favorise la réalisation d'un système par le sol très performant en réunissant ravoirage et isolation en une seule opération (consultez-nous).

Tout élément poreux (exemple : plots de mortier des règles joints) devra être remouillé avant le coulage du mortier léger pour une parfaite adhérence.

MISE EN ŒUVRE

Mise en forme du mortier léger XXLight®

Après malaxage du produit, comme indiqué dans le paragraphe « Préparation du mortier léger XXLight® », le mortier doit être homogène et de couleur gris.

- Mettez en œuvre le mortier léger à l'aide des outils adaptés (râteau, pelle, règle, etc.).
- Vérifiez le bon étalement du mortier sur le film PE ou de sur la sous-couche acoustique.
- Tirez à la règle et vérifiez l'épaisseur mise en œuvre.
- Pour une surface plane et soignée, terminez à la lisseuse.
- Ne talochez pas le mortier.

Précautions d'emploi lors de la mise en forme du mortier XXLight®

- Durée d'utilisation du mortier après malaxage : 30 minutes.
- Tirez le mortier en une seule fois ou terminez sur un joint de fractionnement.
- Pour tirer le mortier léger, utilisez une règle de plâtrier (à pan coupé) ou une règle traditionnelle que vous inclinerez de façon à n'utiliser que l'angle de celle-ci. Cette technique évite que le produit adhère à la règle, permettant une finition lisse sans talochage.

Pose du revêtement de sol

La finition de surface dépend du revêtement final. Tous les revêtements de sol sont admissibles conformément aux règles de l'art et à nos recommandations faites dans le tableau ci-dessous. De même que le collage du carrelage est à effectuer avec un mortier colle C2, C2-S1 ou C2-S2 sous certificat « certifié CSTB certified - QB » et le jointoiement avec des joints souples. Selon la destination des locaux et le type de revêtement, nous vous conseillons de vous reporter aux NF D.T.U. correspondant ainsi qu'aux prescriptions des fabricants.

Revêtements	Bâtiments d'habitation classés P_2*	Normes / NF D.T.U.	
Carrelage collé	Pose directe après 48 heures	Sols en carreaux collés	NF D.T.U. 52-2 - NF P 61-204
Carrelage scellé	Pose directe du mortier de scellement après 48 heures	Sols scellés	NF D.T.U. 52-1 – NF P 61-202
Parquet flottant	Pose directe après 5 jours	Parquets en pose flottante	NF D.T.U. 51-11 – NF P 63-204
Revêtement stratifié	Pose directe après 5 jours	-	-
Parquet collé	Ragréage 6 mm	Parquets collés	NF D.T.U. 51-2 – NF P 63-202
Moquette	Ragréage 10 mm	Sols textiles collés	NF D.T.U. 53-1 – NF P 62-202
Sol souple	Ragréage 10 mm	Sols plastiques collés	NF D.T.U. 53-2 – NF P 62-203

- Les temps donnés et épaisseur de ragréage ci-dessus sont valables uniquement pour des applications avec un dressage traditionnel à la règle.
- Les temps de séchage sont pour une épaisseur de 5 cm, pour les épaisseurs supérieures rajouter 24 h/cm d'épaisseur supplémentaire.

* Peut être employé dans des locaux avec des charges d'exploitation limitées à 200 kg/m², ne dépassant pas le classement P2 E2 y compris cuisines privatives selon la notice sur le classement UPEC des locaux (Cahier CSTB 3782 de octobre 2017).

Consignes

- Laissez sécher à l'abri des courants d'air, au besoin protéger provisoirement avec un film PE pendant 48 heures. Protégez également du soleil et des fortes températures et/ou de la pluie pendant la prise.
- Une planification des travaux doit être effectuée pour que le revêtement de sol soit posé dans un délai de 28 jours maximum après le coulage du mortier léger.
- Le mortier léger n'est pas destiné à rester apparent et doit systématiquement recevoir un revêtement de sol.
- Dans le cas où plusieurs corps de métier seraient amenés à travailler sur le mortier léger, il est impératif de protéger celui-ci en établissant un chemin de circulation avec des planches ou en appliquant une barbotine sur la surface du mortier.
- Dans le cas d'un passage occasionnel, un simple balayage manuel vous permettra de faire disparaître tous les défauts de surface.
- Un balayage de la surface du mortier est obligatoire avant l'application des enduits (ragréage) de préparation de sols et la pose du revêtement de sol final.

Pose et fixation de cloisons

- Le mortier léger XXLight® peut recevoir des cloisons dont le poids est inférieur ou égal à 150 kg/ml. Elles sont réalisées après un délai de séchage du mortier léger de minimum 7 jours.
- Dans le cas de cloisons lourdes (> 150 kg/ml), il faut obligatoirement renforcer le mortier léger ou intégrer les cloisons dans celui-ci.
- Afin de fixer les rails ou tout autre guide, il convient d'utiliser des chevilles à frapper, en respectant scrupuleusement les diamètres de perçage.

PRÉPARATION

1 sac de  **+ 9,0 à 10,0 litres d'eau**  **+** 

Préparation à la bétonnière

- Versez 6,0 litres d'eau dans la bétonnière en marche.
- Versez le sac entier de XXLight®.
- Laissez malaxer pendant 3 minutes.
- Le mélange devient homogène et gris.
- Versez le complément d'eau soit 3,0 à 4,0 litres.
- Laissez malaxer 2 à 3 minutes.
- N'utilisez pas plus de 60 % du volume de la bétonnière pour obtenir un mélange homogène.
- Lors de la première gâchée, la bétonnière est sèche et le produit aura tendance à adhérer aux parois. Laissez malaxer un peu plus longtemps et veillez à ne pas rajouter inutilement de l'eau.

Préparation à la pompe

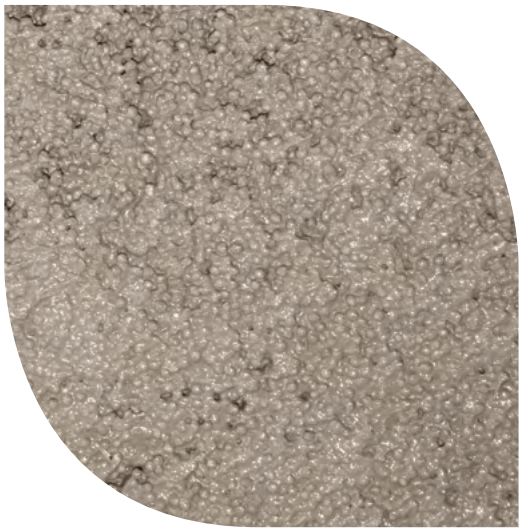
- Avant de réaliser le premier mélange, envoyez un mélange eau + ciment dans le tuyau.
- Versez 6,0 litres d'eau dans le malaxeur en marche.
- Versez le sac entier de XXLight® en fonction de la capacité de la pompe.
- Versez le complément d'eau soit 3,0 à 4,0 litres.

Préparation au malaxeur

Suivez les mêmes étapes que la préparation à la bétonnière mais prévoyez un grand récipient (minimum 90 litres).

Précautions d'emploi lors de la préparation du mortier XXLight®

- Respectez le dosage en eau.
- Ne remouillez jamais le mortier léger après malaxage.
- Le mélange ne doit pas être liquide mais compact et mousseux.
- Possibilité d'ajouter un antigel, ne mettez pas d'autres adjuvants.





GARANTIE BEST QUALITY

NOS ATOUTS

Réactivité | Performances Techniques | Innovation | Qualité | Partenariat | Créativité

XXLight®

ISOLATION **À 360°**

PSE
Polystyrène Expansé

SOL
Chapes, mortiers et bétons légers

ITE
Isolation Thermique par l'Extérieur

FEU
Protection passive des bâtiments contre le feu

MACHINES
Matériel de fabrication et de production

EDILTECO® France

B.P. 70731 . 49307 Cholet Cedex . Tél. 0 825 825 533 . Fax 0 825 850 050
info@edilteco.fr | **edilteco.com**

La FRENCH FAB

Fabricant indépendant de polystyrène expansé, de systèmes complets d'ITE et de chapes, mortiers et bétons légers.

Les informations figurant sur cette fiche résultent de notre connaissance des produits et de notre expérience. Les caractéristiques obtenues in Situ peuvent varier en fonction des conditions de mise en œuvre. En cas d'application non explicitement prévue dans le présent document, il appartient à notre clientèle de se renseigner ou de procéder à des essais préalables représentatifs. Les informations figurant sur cette fiche ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part quant à l'utilisation du produit. Elles n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales de vente. Avant toute mise en œuvre, il convient de vérifier que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition postérieure. Photographies non contractuelles (Shutterstock.com).

© Copyright EDILTECO - Reproduction interdite sans autorisation.

PEFC 10-31-2780 - Certifié PEFC : Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefcfrance.org

109 FR 06/2019